

**Conseillé par la banque d'affaires Wingate, et soutenu par
la Financière Immobilière Bordelaise (FIB),
Jean-Michel Grunberg obtient un plan de continuation pour La Grande Récré**

Retour sur une sortie de crise, encore inespérée avant l'été...

Si en juin dernier, la messe était dite pour le groupe familial Ludendo (exploitant de La Grande Récré), **c'était sans compter sur la détermination de son fondateur Jean-Michel Grunberg, résigné à rechercher la meilleure sortie de crise possible pour ses équipes et ses fournisseurs.** Ces derniers ayant d'ailleurs renouvelé leur confiance au dirigeant après l'ouverture du redressement judiciaire.

Considérant cette procédure judiciaire comme une opportunité, Jean-Michel Grunberg a engagé deux importants chantiers de transformation pour son Groupe :

- **une restructuration industrielle en profondeur**, avec la fermeture des filiales européennes et de 64 magasins non rentables, accompagnée d'une réduction des coûts de structure du siège.
- **une restructuration de la dette financière** confiée à la banque d'affaires Wingate.

Face à cet énorme challenge, les administrateurs judiciaires et le Tribunal de commerce de Paris, se devaient de disposer d'une solution alternative au plan de continuation en recherchant des acquéreurs en plan de cession. Ainsi, le groupe FNAC DARTY s'était positionné avant l'été, souhaitant acquérir les actifs du Groupe La Grande Récré.

En parallèle de cela, Wingate, engagé début juin 2018, a immédiatement présenté à M. Grunberg un scénario permettant de réduire la dette de plus de 50 % tout en renforçant les fonds propres. Ceci rendant les conditions plus propices à l'arrêt d'un plan de continuation par le Tribunal de commerce.

Le travail de Jean-Michel Grunberg et de ses équipes a également rapidement permis d'avoir une feuille de route de cette restructuration financière et un business plan opérationnel restructuré. C'est ensuite Wingate qui a engagé un road show aboutissant, courant juillet au Tribunal de commerce, à une présentation d'une première marque d'intérêt de la Financière Immobilière de Bordeaux, précédant une lettre d'intention ferme à la mi-août.

Premiers résultats de cette course à la sauvegarde de l'activité de La Grande Récré : lors de l'audience du 23 juillet 2018, le Tribunal de commerce décide de laisser sa chance au projet proposé par Jean-Michel Grunberg et Wingate, et fixe comme nouveau délai au dirigeant le 20 septembre 2018 pour présenter sa copie.

Si FNAC DARTY, avait un projet industriel crédible, leur offre financière a été jugée insuffisante par les partenaires financiers (fonds actionnaires, mezzaneurs, obligataires et banquiers), mais aussi par bon nombre de fournisseurs qui ont préféré soutenir le plan de continuation préparé par M. Grunberg et ses conseils dont Wingate, le cabinet Eight Advisory, et les avocats Fabrice Patrizio et Marcel Gérard Bouhénic ainsi que Jacques-Philippe Gunther, associé de Latham & Watkins et son équipe sur le volet concurrence qui ont accompagné l'entreprise.

Durant l'été et les tous premiers jours de septembre, les équipes de Wingate ont donc mené des négociations visant à **obtenir la cession des créances des partenaires financiers de Ludendo à la Financière Immobilière Bordelaise**, par ailleurs en cours d'acquisition de 22 magasins Galeries Lafayette et candidat à la reprise des actifs français de Toys'R'Us. Ce dernier prenant alors, si cette phase allait jusqu'à son terme sous certaines conditions, **l'engagement de renoncer au remboursement de ces créances et de les intégrer en fonds propres afin de réduire le passif à apurer.**

De son côté, Jean-Michel Grunberg finalisait, avec ses équipes, **la restructuration industrielle en recentrant les activités autour de la Grande Récré Paris, soit un réseau de 104 magasins rentables et un siège social redimensionné.**

Comme évoqué par Me Carole Martinez, lors de l'audience du 20 septembre, « après 6 mois de redressement judiciaire, la photo du groupe n'est pas du tout la même qu'avant l'été : **une rentabilité d'exploitation retrouvée, une confiance des fournisseurs renouvelée et une réduction de plus de 50 % du passif...** »

C'est dans ce climat assaini que le Tribunal de commerce de Paris, a arrêté les 6 plans de continuation du Groupe Ludendo La Grande Récré, ce mardi 2 octobre.

Une fin heureuse pour ce groupe qui pourra profiter de la forte saisonnalité à l'approche des fêtes de Noël pour reprendre des couleurs, aux côtés de son nouveau partenaire financier, la Financière Immobilière Bordelaise.

Les intervenants de l'opération Ludendo

Administrateurs judiciaires : Carole Martinez et Jonathan El Baze

Banque d'affaires Ludendo : Wingate (Stéphane Cohen, Daniel Ramakichenane, Maxence Bousquet, Gabriel Hainault)

Conseil financier Ludendo : 8advisory (Cédric Colaert et Shafik Hosni)

Conseil juridique Ludendo : Cabinet Archers (Me Patrizio, Me Hubert-Benois et Me Phalippou) et Cabinet Bouhénic Gadala (Me Bouhénic)

Financière Immobilière Bordelaise : Michel Ohayon

Conseil juridique FIB : Me Pardo et Me Benmussa

A propos de Wingate

Wingate est une banque d'affaires française qui élabore des stratégies sur-mesure pour accompagner les PME et ETI de tous secteurs. Les 15 professionnels de la structure proposent des services pointus autour des opérations de M&A, de corporate finance et de restructuring.

Wingate se définit notamment par :

- une approche entrepreneuriale, concernée par les problématiques des dirigeants d'entreprise
- une compréhension approfondie de leur marché et modèle économique
- une vision stratégique du développement de ses clients
- une gestion efficace des processus de transactions
- des solutions innovantes et personnalisées